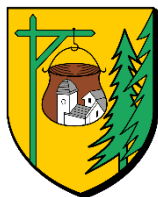




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20180507\_04

### Séance du 7 mai 2018

#### Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 13

#### Date de la convocation :

30 avril 2018

#### Date d'affichage du compte rendu :

14 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Anne-Marie MIVELLE, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Pascale DUSSOUILLEZ (procuration à Joël ALPY), Gérard MUGNIOT (procuration à Florent SERRETTE), Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

#### Objet : Ventes d'herbe pour l'année 2018

Conformément aux propositions de la commission, le conseil municipal reconduit l'ensemble des ventes d'herbe de l'année 2018, à l'exception de plusieurs parcelles à Petit-Villard qui font l'objet de changements, mais les conditions tarifaires restent identiques :

- Parcelles ZA 80 : Mme Céline MARTIN et M. Steve SANCHEZ
- Parcelle ZA 81 : Mme Mathilde PICOT et M. Maxime FOURNY
- Parcelles ZC 44, ZK 18 et ZB 11 : GAEC du Lancier
- Parcelle ZE 82 (lot n°1 – 2 ha 11 a) : M. Patrick ROUGET
- Parcelle ZE 82 (lot n°2 – 1 ha 11 a 48 ca) : GAEC de la Sauge
- Parcelle ZE 67 (lot n°1 – 1 ha 01 a) : GAEC Les Normands
- Parcelle ZE 67 (lot n°2 – 1 ha 70 a 95 ca) : M. Sylvain CARREZ
- Parcelles 161 ZH 43-46-47-92-95 non occupées par la station d'épuration) par M. Julien RATTE pour une surface de 80 ares environ.

Envoyé en préfecture le 11/06/2018

Reçu en préfecture le 11/06/2018

Affiché le 11/06/2018

ID : 039-200057115-20180507-DCM\_20180507\_04-DE



*M. Henri RATTE, intéressé par l'affaire, n'a pas pris part au vote.*

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
  
Florent SERRETTE